

Bonjour à toutes et à tous,

Le Point Info Carrière de Bordeaux vous informe de l'ouverture du concours externe et interne de TECHNICIEN PTS session 2024 conformément à l'arrêté du 17 avril 2023.

## Conditions d'accès :

### Concours externe

Accessible à toute personne titulaire du baccalauréat ou équivalent, âgé de 18 ans à la date de la première épreuve du concours.

- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme de niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 ;
- être âgé de 18 ans à la date de la première épreuve du concours ;
- être de nationalité française (les candidats en instance d'acquisition de cette nationalité peuvent également postuler. Leur candidature ne sera toutefois définitivement recevable que s'ils l'obtiennent au plus tard à la date des épreuves écrites) ;
- être de bonne moralité, avoir le bulletin n° 2 du casier judiciaire vierge ou sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées ;
- être apte physiquement à exercer la fonction ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être recensé et avoir accompli la [Journée défense et citoyenneté](#) (JDC ex JAPD)

### Concours interne

- Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'[article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986](#) portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.
- Également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au [troisième alinéa](#) du 2° de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.

## Épreuves :

La clôture des inscriptions est fixée **au 1er juin 2023** (dossier papier et en ligne - scanner le QR code des affiches).

*Les épreuves écrites communes à tous les SGAMI/SGPA se dérouleront le 27 juin 2023.*

*Les oraux se dérouleront à partir du 25 septembre 2023.*

Le nombre de postes offerts aux concours est fixé à **191**

soit **114** postes au titre du concours externe et **77** postes au titre du concours interne.

**Les places offertes au recrutement sont réparties comme suit :**

<b>SGAMI/SGAP</b>	<b>Concours externe</b>	<b>Concours interne</b>
Nord	7	5
Sud-Est	7	5
Sud	6	5
Sud-Ouest	2	1
Est	9	6
Ouest	9	6
Zone de défense et de sécurité de Paris	71	49
Guyane	1	0
Martinique	1	0
Mayotte	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>77</b>

**PS : 3 postes cette année dans la zone SUD-OUEST**

**Inscriptions en ligne et informations sur le site [devenirpolicier.fr](https://www.devenirpolicier.fr) à l'adresse :**

<https://www.devenirpolicier.fr/concours-externe/technicien-de-police-technique-et-scientifique>

<https://www.devenirpolicier.fr/concours-interne/technicien-de-police-technique-et-scientifique>

Vous trouverez en pj les affiches recrutement A3 et RS avec QR code pour communiquer sur ce concours le plus largement possible.

Vous en remerciant pour cette aide dans la promotion de nos métiers.

Bonne réception

Bien cordialement.

Toute l'Équipe UPREC

--

Informations recrutements et carrières

Unité Promotion Recrutement Egalité des Chances  
Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de  
la Police Nationale SUD-OUEST

37, rue du Général de Larminat - 33007 BORDEAUX  
Tél : 05.57.22.33.22 - [devenirpolicier.fr](http://devenirpolicier.fr)